« C’est insupportable de laisser ces enfants dehors » : Joëlle et Pierre, un couple corrézien, accueille un migrant guinéen qui aurait 17 ans selon ses papiers, mais déclaré majeur par l’Aide sociale à l’enfance (ASE)

20/08/2026 à 15h21



Chez eux, à Tulle, Joëlle et Pierre racontent d’une même voix leur indignation face au sort réservé à certains jeunes migrants. « C’est insupportable de laisser ces enfants dehors. C’est complètement inhumain », affirme Joëlle, calmement.

Depuis deux ans, ce couple de retraités accueille à son domicile Abass, un jeune Guinéen que l’Aide sociale à l’enfance (ASE) a considéré comme majeur après son arrivée en Corrèze en 2024. Ses documents d’identité indiquent pourtant qu’il ne devrait atteindre ses 18 ans qu’à l’automne prochain. Il est aujourd’hui scolarisé à Felletin, dans la Creuse.

Médecin généraliste toujours en activité à la PASS mobile de

l’hôpital de Tulle, Joëlle intervient également auprès de mineurs non accompagnés pris en charge par l’association Don Bosco. C’est dans ce cadre qu’elle reçoit, en juin 2024, un appel de la directrice de l’association : « Elle me demandait si je pouvais accueillir ce jeune. »[…]

La Montagne